

-----  
MINISTERE DE L'ECONOMIE  
DES FINANCES ET DU PLAN

-----  
DIRECTION GENERALE DE LA  
PLANIFICATION ET DES POLITIQUES  
ECONOMIQUES  
-----

*Dakar, le 15 juillet 2016*

## COMPTE RENDU DE CONFERENCE

### **Objet : XXII<sup>e</sup> édition du « Point Economique de la DPEE » sur les premiers résultats de la mise en œuvre du PSE**

Dans le cadre du dialogue autour des politiques publiques, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan a organisé, le vendredi 15 juillet 2016 à partir de 10 heures, un atelier dont les objectifs étaient d'une part, d'évaluer avec les acteurs le chemin parcouru après deux années de mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE) et, d'autre part, de formuler des propositions afin d'opérer les éventuels ajustements pour matérialiser la vision de son excellence Monsieur le président de la République de faire du Sénégal un pays émergent à l'horizon d'une génération.

Les travaux ont été modérés par Dr. Falou Samb, Conseiller spécial de président de la République, en présence du Conseiller spécial du Premier Monsieur Moubarak Lô. Les institutions de la République, les collectivités locales, les partenaires au développement, le patronat, la société civile, les universitaires et chercheurs ainsi que la haute administration ont participé à cette rencontre qui a eu pour cadre l'hôtel Radisson Blu de Dakar.

Dans son allocution d'ouverture, monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a souligné que le PSE relève d'une vision unique clairement définie par le Chef de l'Etat ; toutefois, la stratégie qui concrétise cette vision est évolutive et s'adapte en permanence à la conjoncture interne, au contexte sous-régional et aux évolutions de l'environnement international. Considérant que le coût d'opportunité des lenteurs ou de l'absence de décision est très élevé, Monsieur le ministre a salué le pragmatisme du Chef de l'Etat de procéder au démarrage des projets avec un niveau souhaitable de maturation ainsi que qu'une première vague de réformes inscrites dans le PSE. Les ajustements nécessaires se feront chemin faisant. C'est pourquoi, dira Monsieur Amadou Ba, son département ministériel a organisé cet atelier pour partager avec les forces vives de la nation et les partenaires extérieurs, les premiers résultats économiques et financiers du PSE. Bien que les agrégats macroéconomiques et sectoriels soient favorables, comme l'ont attesté les structures techniques nationales de même que les institutions

internationales, Monsieur le Ministre dira que l'objectif de la rencontre n'est pas d'amener tous les acteurs à en avoir la même perception mais de recueillir les avis, commentaires et suggestions des uns et des autres et d'en faire le meilleur usage dans le cadre de la formulation de la politique économique.

Monsieur le Ministre a ensuite invité M. Pierre NDIAYE, Directeur général de la Planification et des Politiques économiques (DGPPE) à présenter les développements économiques récents.

M. NDIAYE a rappelé que sur la période 2000-2011, l'économie sénégalaise a connu deux grandes phases de croissance. La première phase qui s'étend de 2000 à 2005 est marquée par des performances notables avec des niveaux de croissance record de 6,7%, 5,9% et 5,6% enregistrés respectivement en 2003, 2004 et 2005. Au cours de la seconde phase qui porte sur la période 2006-2011, l'économie nationale a été sujette à une évolution erratique, rythmée par les contrecoups des chocs externes (crises énergétique, alimentaire et financière) dans un contexte, au plan interne, marqué par la vulnérabilité de l'agriculture aux aléas climatiques, les difficultés du secteur industriel et l'inefficacité des investissements publics. Dans ce climat de morosité économique, la croissance économique a décliné pour s'établir en moyenne à 3,2% sur la période et le déficit public s'est fortement dégradé pour ressortir à 6,7% du PIB en 2011 ; le déficit courant s'étant, également, fortement détérioré.

Avec la seconde alternance qui s'est opérée en 2012, il était nécessaire d'opérer une rupture. Les réflexions lancées, à cet effet, ont abouti en 2014 à l'adoption d'une nouvelle stratégie de développement économique et social à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) qui vise à faire du Sénégal un pays émergent à l'horizon 2035. Dans le cadre de la mise en œuvre du PSE, des projets d'envergure ont été initiés, notamment, dans le domaine de l'agriculture, des infrastructures et du tourisme ; d'autres chantiers, à l'étude, devraient connaître un début de démarrage sous peu. Cette dynamique a été accompagnée d'une série de réformes pour rendre le cadre interne davantage attractif en termes d'environnement des affaires. Conscient de la nécessité de renforcer l'efficacité des dépenses publiques, le Gouvernement a, par ailleurs, pris des mesures conséquentes en matière d'évaluation et de sélection des projets d'investissement. A cela s'ajoute une politique effective de rationalisation des dépenses publiques visant à contenir les dépenses de fonctionnement afin de libérer des marges pour mieux prendre en charge les investissements porteurs de croissance mais également à caractère inclusif.

M. NDIAYE d'ajouter que, dès 2014, des résultats encourageants ont été enregistrés avec l'amélioration du taux de croissance du PIB réel qui est ressorti à 4,3% contre 3,5% un an auparavant. Dans ce sillage, le déficit budgétaire s'est réduit en s'établissant à 5,1% du PIB, soit

une amélioration de 1,6 point de pourcentage par rapport à 2011. En 2015, l'économie sénégalaise est restée sur une tendance favorable, grâce au niveau favorable des cours mondiaux conjugués, entre autres, aux actions engagées par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du PSE. Ainsi, la croissance économique s'est consolidée avec un taux de 6,5%, à la faveur notamment de la bonne tenue des sous-secteurs agricole et industriel. Au titre des finances publiques, les efforts consentis par le Gouvernement en termes de rationalisation des dépenses et de renforcement de l'administration fiscale conjugués au dynamisme de l'activité, ont permis de réduire le déficit public à 4,8% du PIB. Le déficit courant, pour sa part, s'est chiffré à 7,1%, soit une amélioration de 1,7 point de pourcentage reflétant les performances économiques mais également le niveau favorable des cours mondiaux.

En termes de perspectives, M. NDIAYE dira que le taux de croissance du PIB réel est projeté à 6,6% en 2016. Il serait porté, principalement, par les secteurs primaire et secondaire. Quant au déficit budgétaire, il serait maîtrisé à 4,2% du PIB sans préjudice des investissements publics nécessaires pour soutenir la croissance et des dépenses dans les secteurs sociaux. La bonne santé de finances publiques serait favorisée par la bonne tenue attendue de l'activité économique combinée à la consolidation des acquis en matière de rationalisation des dépenses. S'agissant du déficit courant, il est prévu à 6,3% du PIB, soit en amélioration de 0,8 point de pourcentage traduisant les effets positifs de la relance de l'économie nationale et le maintien de la faiblesse des prix internationaux.

Pour conclure, M. NDIAYE a recommandé de poursuivre les politiques visant à préserver la stabilité du cadre macroéconomique et la bonne réputation de notre pays auprès de la communauté internationale tout en poursuivant les réformes nécessaires pour libérer le potentiel de croissance et favoriser le développement d'un secteur privé fort et dynamique.

Après cette présentation, la parole a été donnée aux différents panélistes : M. Moubarak LO, Conseiller spécial du Premier Ministre, M. Seydou SY SALL, Délégué général à la Promotion des Pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose, M. Mor Talla KANE, Directeur Exécutif de la Confédération nationale des Employeurs du Sénégal (CNES), M. Ibrahima SARR, ancien Ministre du Budget, M. Boileau LOKO, Représentant résident du Fonds monétaire international (Fmi) au Sénégal, M. Souleymane BOUKAR, Economiste principal au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), et le Professeur Moustapha KASSE Doyen honoraire de la Faculté des Sciences économiques et de Gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop.

Les différents intervenants ont mis en exergue, notamment, la nécessité de :

- appuyer le secteur privé national pour que le supplément de croissance désiré –sachant que l’Etat tire déjà la croissance avec ses commandes- soit le fait des hommes d’affaires locaux ;
- maintenir une croissance forte et durable sur une longue période pour améliorer le bien-être des populations ;
- accélérer les réformes profondes pour libérer le potentiel productif ;
- faire l’économie politique des réformes afin de créer de larges coalitions pour réussir les réformes ;
- veiller à une meilleure planification des projets pour améliorer l’efficacité de la dépense publique ;
- surveiller le rythme d’évolution de la dette afin de préserver la viabilité des finances publiques ;
- multiplier les pôles urbains, au-delà de Diamniadio, afin de créer des villes qui seront des moteurs de développement offrant des débouchés à la production agricole ;
- aider le secteur privé local à profiter de l’importante demande en matériaux de construction autour des pôles urbains ;
- profiter de l’acte III pour créer des pôles territoires et établir la jonction avec les pôles territoriaux ;
- créer les conditions d’un meilleur accès au marché de la CEDEAO qui peut offrir d’énormes débouchés à nos entreprises ;
- poursuivre les efforts de redressement du secteur industriel qui est une voie sûre pour atteindre l’émergence économique ;
- améliorer la communication autour du PSE au niveau local pour une plus grande appropriation de la part de l’ensemble des acteurs et ;
- faire une déclinaison territoriale du PSE pour améliorer l’implication des populations à la base dans la mise en œuvre de la stratégie d’émergence.

Au terme de la rencontre, M. le modérateur a procédé à la synthèse des travaux.